



SCHWEIZERISCHER ISRAELITISCHER GEMEINDEBUND
FÉDÉRATION SUISSE DES COMMUNAUTÉS ISRAÉLITES

SIG
FSCI

VERBAND SCHWEIZERISCHER JÜDISCHER FÜRSORGEN **VSJF**

Sommaire

Rapport annuel de la FSCI	01
Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF	29
Organes, bureaux et commissions de la FSCI	30
Compte rendu de la FSCI	33
Comptes rendus divers	38
Rapport des vérificateurs des comptes	40
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	41
Fondations, legs et dons	42
Rapport annuel du VSJF	44
Organes et bureau central du VSJF	51
Compte rendu du VSJF	52
Fonds et legs du VSJF	56
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	58
Statistique du VSJF	59
Compte rendu des Berges du Léman	60
Fondation Memorial de la FSCI	64

Dieser Jahresbericht erscheint auch in deutscher Sprache. Er kann beim Sekretariat des SIG bezogen werden: Gotthardsstrasse 65, Postfach 564, 8027 Zürich

Éditeur: Fédération suisse des communautés israélites, Zurich 2003
Graphisme mise en page: KLK, Bâle
Impression: Linenmann AG, Bâle
ISSN: 1424-2028

Rapport annuel de la FSCI

Présidence

La douce torpeur

Les Juifs ont été réveillés les premiers, mais le monde civilisé et démocratique vient également d'être brutalement tiré de sa douce torpeur.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, les Juifs se sont sentis à l'aise dans ce monde et peu à peu ils ont plongé dans un bien agréable sommeil, dans une rêverie qu'ils espéraient éternelle.

Après la Shoah, considérée comme le point culminant du mal dont l'homme était capable, le monde avait été saisi d'une telle mauvaise conscience que l'on ne pouvait imaginer qu'elle ne durât pas. Ni les descendants des bourreaux, ni ceux des témoins lâches et passifs, encore moins ceux des victimes ne s'imaginaient qu'un jour l'antisémitisme pourrait renaître: la bête immonde avait été abattue, éradiquée, exterminée.

Dans ce monde qui est le nôtre, les Juifs avaient terminé leur émancipation. Citoyens à part entière des pays qui les avaient accueillis, ils y vivaient confortablement et participaient pleinement à la vie économique, universitaire, sociale, artistique et politique de leur pays. Rien en pouvait les atteindre, ni leur arriver.

Il y avait bien un problème: celui de la diminution du nombre de Juifs dans le monde. Les mariages mixtes, liés à l'absence de tout prosélytisme et en général à la perte de l'identité juive du couple, le plus souvent dès la deuxième ou troisième génération. Mais chacun se disait que cela ne le concernait pas, que cela ne devait arriver qu'aux autres. Ce phénomène social, malgré les prévisions pessimistes des ethnologues, ne troublait guère la douce torpeur des Juifs.



Prof. Dr Alfred Donath

D'autant moins que la création de l'État d'Israël, réalisation d'un rêve vieux de plus de 2000 ans, avait permis aux Juifs de réintégrer l'histoire universelle après une absence bimillénaire. Certes l'État juif n'a pas été accueilli les bras ouverts: dès sa naissance, il a dû faire face aux attaques répétées des États arabes qui l'entouraient, qui ne pouvaient tolérer la présence d'une démocratie au Proche-Orient. Grâce au courage de ses habitants, à leur foi, à l'excellent niveau de leur éducation et à leur savoir faire technologique, ils avaient chaque fois réussi à se sortir de ces situations de lutte pour leur existence. L'État d'Israël avait même acquis une place enviable au sein des nations, encore rehaussée par son image de démocratie encore plus poussée que dans n'importe quel pays européen.

Dans le monde également, les frontières de la démocratie se sont étendues bien au delà des États-Unis et de l'Europe occidentale. En Amérique latine d'une part, mais en Asie et en Afrique également, et après la chute du mur de Berlin en Europe centrale et orientale aussi. Le Proche-Orient par contre est demeuré imperméable à toute extension de la démocratie et des droits de l'homme. Malgré tout, le monde semblait évoluer vers une ère bienheureuse, avec la victoire de la morale, du bien sur le mal, vers une douceur de vivre marquant la fin de l'histoire guerrière de l'humanité. Une époque qui pour nous Juifs préluait l'entrée dans l'ère messianique.

Le réveil brutal

Tout a cependant basculé très vite. Quelques Juifs l'ont rapidement compris, la plupart toutefois ont mis longtemps à se réveiller, et le monde encore davantage.

Faucon ou colombe, chacun a été stupéfait avec quelle rapidité, en l'an 2000, l'État d'Israël a perdu tout son crédit de sympathie. Malgré la générosité de son offre, le gouvernement Barak a été confronté à l'intensification du terrorisme dirigé contre les civils innocents, en particulier les femmes et les enfants, et dans sa lutte contre cet ennemi jusqu'alors pratiquement inconnu, il a été très vite accusé de tous les maux. Cinq mois plus tard, les élections israéliennes balayaient ce gouvernement au profit de celui qui devait leur apporter la sécurité, sinon la paix.

Mais le monde aussi a vécu ce traumatisme. Les États-Unis, qui n'avaient jamais vécu une attaque ennemie sur leur territoire, ont du mal à supporter et à intégrer ce qui leur est arrivé le 11 septembre 2001. A un «plus jamais ça» a fait suite une déclaration

de guerre au terrorisme, où qu'il soit ou d'où qu'il vienne. En divisant le monde en bons et méchants, ils ont pris la tête d'un mouvement universel dont le but est de sauver les acquis de la démocratie et les valeurs morales qui sont les nôtres. Certes ce ne sont de loin pas tous qui les suivent et les comprennent, mais peu à peu, l'un après l'autre se réveille et réalise que nous nous trouvons tous à bord d'un même bateau et que c'est notre civilisation, nos démocraties, nos valeurs qui sont menacées.

Certes l'État d'Israël se trouve placé en première ligne, car au Proche-Orient, il est le représentant, le porte-drapeau, l'ambassadeur de notre morale et de notre civilisation. Et juste derrière lui on trouve les Juifs, confrontés à des attaques antisémites que l'on croyait disparues à tout jamais. Et encore un peu plus en arrière, ce sont toutes les démocraties qui sont visées. Peu à peu chacun réalise que ce troisième millénaire de l'ère chrétienne sera celui de la victoire de la morale et des droits de l'homme sur l'oppression et la dictature, ou ce sera la faillite de l'humanité dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus noble.

En Suisse aussi

En Suisse, tout évolue plus lentement qu'ailleurs, mais comme partout, les Juifs occupent le premier rang. Ce qui les atteint frappe tôt ou tard les autres aussi. Les violences antisémites n'ont à ce jour pas franchi les frontières de notre pays, mais elles sont quotidiennes dans les pays qui nous entourent, et tout particulièrement en France, où aujourd'hui les Juifs osent de moins en moins afficher publiquement leur identité, de peur de se faire agresser physiquement. En Suisse, les débordements restent du domaine verbal avant tout. Mais le climat antisémite est sous-jacent, et il suffirait de bien peu de chose pour le faire rejaillir.

L'affaire des comptes en déshérence a laissé des traces. Nombreux sont ceux qui ne pardonnent pas aux Juifs d'avoir osé demander aux banques de rendre ce qui ne leur appartenait pas. Malgré certaines maladroites initiales, notre pays s'était toutefois très bien sorti d'une situation délicate, et cela lui avait valu les félicitations de nombreuses personnalités et institutions, et même celles de l'ancien secrétaire d'État américain Stuart Eizenstat. Aussi l'annonce de la publication de son livre «Imperfect Justice», consacré entre autres à cette affaire, a-t-elle soulevé un tollé général et justifié, lorsqu'il s'est avéré que la couverture représentait le drapeau suisse partiellement caché par une croix gammée formée de lingots d'or. La FSCI a immédiatement réagi devant ce mauvais goût et l'insulte que représentait



cet amalgame pour tous les habitants de la Suisse. Nous Juifs avons trop souffert de généralisations et de juxtaposition de termes tels que «Juif égale argent», pour ne pas ressentir fortement l'indignation de tous les Suisses. Malgré notre prise de position immédiate et sans équivoque, cet incident a donné cependant l'occasion à bien des antisémites de se manifester de nouveau et de préférer des accusations contre les juifs de ce pays, exprimées dans des lettres de lecteurs comme dans des envois, anonymes ou signés, expédiés aux dirigeants juifs de Suisse. Malgré les apparences, le feu continue à couvrir sous les braises. Cette remarque s'applique aussi aux réactions qu'a suscitées la publication du rapport final de la «Commission d'experts Suisse-deuxième guerre mondiale». Le travail remarquable accompli par ces historiens, sous la direction éminente du prof. Jean-François Bergier, a abouti à une nouvelle lecture du rôle joué par notre pays pendant la dernière

guerre. Il n'est certes facile pour personne d'admettre qu'il est moins glorieux que ce que l'on nous avait enseigné dans nos cours d'histoire, mais nombreux sont nos compatriotes qui rendent les Juifs responsables de la création de cette commission et de la douloureuse nouvelle vision de ce rôle à laquelle elle a abouti.

Autre point délicat: alors que la révision de la loi sur la protection des animaux nous aurait fourni l'occasion de supprimer de notre arsenal juridique l'interdiction de l'abattage rituel en Suisse, la levée de boucliers orchestrée par la Protection suisse des animaux avait provoqué une campagne à un tel point haineuse contre les Juifs, qu'avec l'accord du Conseil fédéral, nous avons estimé que pour l'instant au moins, il valait mieux renoncer à faire disparaître de la loi l'une des dernières discriminations religieuses en vigueur dans notre pays. Cela n'a pas empêché le lancement d'une initiative demandant même l'interdiction de l'importation de viande «cacher». Le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, à qui s'adresse toute notre reconnaissance pour sa compréhension et sa sympathie pour notre cause, est néanmoins en train de faire ancrer dans la loi l'autorisation d'importer la viande «cacher», alors qu'à ce jour elle ne repose que sur une ordonnance fédérale.

Cet épisode de notre histoire nous révèle que, quelle que soit la douceur de vivre en Suisse, les facilités dont nous jouissons, la profondeur de notre intégration, nous demeurons différents des

autres et sommes considérés comme tels. Malgré toutes les voix qui prônent une société pluraliste, ouverte, basée sur les droits de l'homme et le respect des libertés individuelles, une couche importante de la population suisse souhaite que nous gommions nos différences, que nous nous assimilions davantage, en un mot que nous renoncions à notre identité propre, ce qu'évidemment nous ne pouvons accepter. D'ailleurs toute uniformisation conduit à un appauvrissement de la société, qui s'enrichit au contraire de ses différences.

Le Proche-Orient et la presse

Autre problème auquel nous sommes confrontés: l'attitude de la presse, qui dans le conflit du Proche-Orient, a pris parti contre Israël, lui attribuant, et à lui seul, pratiquement tous les torts dans le pourrissement de la situation.

Les montages d'images soigneusement choisies, les reportages toujours à sens unique, les commentaires aux phrases sournoisement subjectives, la déformation des faits, la non-vérification des sources, le silence sur certaines vérités, l'absence de rappels historiques, tout est mis en œuvre pour noircir l'image d'Israël. Une étude de la presse suisse, à laquelle avait procédé fôg, un institut sociologique de l'Université de Zurich, l'avait démontré: la presse de notre pays a pris parti pour les Palestiniens.

La FSCI a toujours proclamé ne pas être le bras prolongé de l'Etat d'Israël ou de son ambassade. Certes l'éventail des points de vue des Juifs de Suisse est loin d'être uniforme, et sur la plupart des sujets leur opinion varie. Il n'en demeure pas moins que la relation avec Israël constitue le plus important facteur d'unité. Que ces liens soient d'ordre familial, culturel, religieux ou historique, il n'en est pas moins indéniable pour tous que l'Etat d'Israël a le droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières reconnues par tous les Etats et que son caractère juif est inaliénable. Cela ne signifie pas toutefois qu'ils soutiennent toutes les décisions du gouvernement israélien, mais tous lui reconnaissent le droit et le devoir de défendre la population civile contre les agressions terroristes dont elle est l'objet. Les Juifs souffrent de l'offensive internationale qui a pour but de délégitimer l'Etat d'Israël.

Lors de l'Assemblée des délégués, en mai 2002 à Montreux, plusieurs orateurs, et en premier lieu le président de la Fédération, ont critiqué ce parti pris. Pour la première fois, la politique feutrée habituelle de la Fédération a été jetée aux oubliettes. Reflétant l'opinion de la très grande majorité des Juifs,

ce discours a correspondu à ce que chacun ressentait sans avoir jamais osé l'exprimer. Il n'en a pas moins provoqué de nombreuses réactions, tant dans la presse orale qu'écrite. Les Juifs, connus pour la prudence de leurs réactions, avaient eu l'audace de taper du poing sur la table et dénoncer ce qu'ils considèrent comme un manque d'éthique professionnelle. Dans la foulée, l'Assemblée des délégués a d'ailleurs créé le «Forum juif des médias suisses», dont il est question plus loin dans ce rapport.

Par la suite, même si d'aucuns n'ont pas modifié leur attitude, un grand nombre de journalistes ont nuancé leurs propos et ont fait preuve de moins de partialité. Lors de la remise du prix Jean Dumur, à Lausanne le 24 septembre, le comité a invité le président de la Fédération à traiter de l'«Éthique du journalisme à la lumière du conflit du Proche-Orient» devant les rédacteurs et journalistes de la presse romande, et la discussion qui a suivi a été caractérisée par le profil plutôt bas qu'ils ont adopté. Qu'ils reconnaissent qu'il existe un problème est à porter à leur honneur, et le prestigieux «Club suisse de la presse» vient de demander au président de la FSCI de traiter ce thème au cours de sa réunion en janvier prochain.

Contactes politiques en Suisse

A plusieurs reprises, la Fédération a pu s'entretenir avec nos autorités, au plus haut niveau. Elles ont non seulement prêté une oreille attentive à l'exposé de nos problèmes, mais elles ont manifesté une grande compréhension à notre égard et souvent pris des décisions propres à satisfaire nos requêtes. Ces entretiens avec plusieurs Conseillers fédéraux ont été empreints de cordialité et nous ne pouvons que les en remercier et nous féliciter de la sympathie de leur accueil. Même l'attitude envers Israël du Département des Affaires Étrangères, dont nous avons ressenti la partialité et en avons parlé avec le Conseiller fédéral Deiss, s'est modifiée peu à peu pour devenir beaucoup plus équilibrée. Nous en sommes très reconnaissants au président du DAE.

La collaboration avec les Églises s'est encore intensifiée. Le front commun présenté lors de la votation sur la politique fédérale face au problème des réfugiés a peut-être même contribué à finalement faire pencher la balance du bon côté, même si l'étroitesse du résultat est inquiétante, car elle démontre qu'un grand nombre de nos concitoyens n'est pas favorable à la politique d'ouverture que préconisent les Juifs. D'autre part les associations religieu-

ses ont signé avec l'Office fédéral des réfugiés une convention définissant leur collaboration lors de l'accueil des nouveaux réfugiés. Enfin, en collaboration avec la Conférence des évêques suisses, nous avons publié une déclaration contre la violence, qui a rencontré un accueil favorable dans la presse.

... et à l'étranger

Le Congrès juif européen, dont le président de la FSCI fait partie du «présidium», représente actuellement 34 pays et 3,4 millions de Juifs. Il a déployé une intense activité et demandé entre autres au Président du Parlement européen à Strasbourg de consacrer une journée de débats au problè-

me de l'antisémitisme, ce qu'il a accepté. Visitant un pays après l'autre, reçue par les plus hautes autorités de ces pays, la délégation a pu exposer à ces ministres les préoccupations des Juifs européens devant la montée de l'antisémitisme et les actes de violence qui se sont multipliés ces derniers mois. Il ne s'agit plus d'actes isolés, mais d'une concertation visant tous les Juifs, où qu'ils soient. Cette globalisation de l'antisémitisme a récemment fait l'objet d'une importante réunion à New York, en présence entre autres d'Elie Wiesel, et à laquelle ont pris part non seulement le président de la FSCI, mais également des représentants de l'Ambassade de Suisse auprès des Nations Unies.

A l'intérieur

Notre Fédération est confrontée à un problème à la fois grave et douloureux. La demande d'admission des communautés libérales de Zurich et de Genève a été refusée par le Comité central, et ces deux communautés ont recouru contre cette décision. La prochaine Assemblée des délégués devra donc prendre position. Or le judaïsme libéral est incompatible avec l'orthodoxie, les positions des uns comme des autres sont figées. Suivant la logique de leur foi, les deux communautés zurichoises de stricte



observance quitteront la Fédération si les communautés libérales sont admises. Il en résultera donc un schisme et ce seront probablement deux associations faitières indépendantes qui parleront désormais au nom des Juifs suisses. On ne peut que regretter qu'à l'heure où politiquement il est plus important que jamais d'être unis, il ne soit pas possible de se regrouper tous sous la même bannière.

Une autre page qui se tourne, c'est celle des «Berges du Léman». Ancien centre d'accueil pour réfugiés, cet établissement s'était peu à peu transformé en home pour personnes âgées. Le nombre des pensionnaires juifs a cependant diminué de plus en plus, et le Comité Central avait décidé que la Fédération ne devait plus s'occuper de la gestion d'un tel établissement. Dès le 1er janvier 2003, le bâtiment sera loué par la fondation «Claire Magnin». La cuisine «cacher», la célébration des fêtes juives et l'utilisation de la synagogue sont cependant garanties jusqu'à fin juin. Notre reconnaissance va à notre trésorier Daniel Guttmann, qui a traité ce dossier difficile avec finesse et doigté, tenant compte des intérêts souvent divergents de la Fédération, des pensionnaires et de la Communauté de Vevey-Montreux.

Activités toujours plus nombreuses

La FSCI n'a jamais déployé une activité aussi intense. La création du Forum des média, des tâches de formation de notre future élite, la lutte contre l'antisémitisme croissant, les sollicitations toujours plus nombreuses de soutenir des projets souvent excellents, sinon primordiaux, tout cela oblige le Comité directeur à présenter un budget déficitaire, malgré les efforts d'épargner ce qui peut l'être. Ce sera à l'Assemblée des délégués de décider de la politique qu'elle entend mener à l'avenir.

Communication

2002 – Israël dans le collimateur de la presse

Remarques pro domo

Pour le département Communication, l'année 2002 a été placée sous le signe du conflit au Proche-Orient. La FSCI s'était déjà interrogée, à maintes reprises par le passé, sur l'opportunité de prendre publiquement position au sujet du conflit israélo-palestinien. Le Comité directeur a fixé pour règle en plusieurs séances que la FSCI ne devait se manifester que si la sensibilité des juifs suisses étaient touchée et a clairement exprimé sa position à l'extérieur. Émettre des critiques contre le gouvernement israélien ou les actions de son armée peut être tout à fait légitime – suivant les opinions politique et la vision des choses. Ce n'est pas la mission d'une organisation faitière juive de réprimer ou d'empêcher de telles critiques. Mais celle-ci se doit par contre de montrer très clairement aux détracteurs où sont les limites, quand, pour discréditer Israël, ils font des parallèles avec la deuxième guerre mondiale à l'aide de mots ou de comparaisons historiques. Utiliser continuellement les termes "déportation", "guerre d'extermination", "guerre totale" ou même "holocauste" va incontestablement trop loin et la FSCI ne peut le tolérer.

Les Juifs de Suisse ne sont pas une communauté homogène et leurs opinions au sujet du conflit au Proche-Orient reflètent toutes les sensibilités politiques, comme c'est le cas en Israël. L'organisation faitière des communautés juives – qui représente politiquement les Juifs de Suisse – doit donc veiller à garder un juste milieu dans ses prises de positions, sans pour autant faire preuve de faiblesse.

Ce principe est non seulement valable pour Israël, mais aussi pour tous les autres domaines dans lesquels la FSCI doit interve-



Thomas Lyssy

nir. Même si ces derniers ont quelque peu passé à l'arrière-plan au cours de l'année sous revue.

Forum juif des médias suisses



Depuis quelque temps déjà, mais surtout depuis le printemps 2002, un climat de moins en moins propice à Israël et les Juifs s'est installé en Suisse. Nombre de médias ont en particulier diffusé des nouvelles fausses et difamatoires pour l'État d'Israël, qu'il a fallu rectifier. Pour parer à cette situation inquiétante, le Comité directeur a été unanimement d'avis qu'il était nécessaire d'institutionnaliser le contact avec la presse.

Parallèlement, les communautés et autres organisations ont demandé à la FSCI - dont l'une des tâches essentielles est la lutte contre l'antisémitisme - de prendre en main cette question, et non de soutenir seulement le travail de groupes existants. Après bien des pourparlers avec les bailleurs de fonds potentiels, avec l'ensemble des partenaires concernés et suite à la décision positive du Comité central et de l'Assemblée des délégués en mai à Montreux, le «Forum juif des médias suisses» est entré en action.

Le Forum juif des médias suisses comprend également les comités et les activités déjà en fonction dans les communautés. Il aide à les mettre en relation et à les interconnecter. Mais le Forum n'entend ni mettre sous tutelle, ni prendre la place des diverses commissions, organisations et initiatives.

Au début, le Forum des médias a coopéré avec l'organisation DAVID pour certaines activités. Cette collaboration a malheureusement été perturbée à long terme, après les attentats au Kenya, par une lettre ouverte contenant des théories peu subtiles et discriminatoires contre l'Islam. Le Comité directeur a condamné le contenu de cette lettre.

Jusqu'à la fin de l'année sous revue, la FSCI s'est efforcée de poser les bases d'un travail de presse concluant.

Les nouveaux médias

Une page Internet attrayante et constamment mise à jour est une excellente base pour informer la presse et un large public - juif et non juif. Un seul clic permet d'accéder facilement aux informa-

tions. Le site web FSCI www.swissjews.org a été remanié dans sa forme et dans son fond ces derniers mois. Il est à disposition vingt-quatre heures sur vingt-quatre en trois langues. L'intérêt que soulève cette plate-forme informative n'a pas fléchi depuis son ouverture. Nous comptons en moyenne quelques 1'700 visiteurs par mois.

IRAS - entente inter-religieuse grâce au dialogue

Depuis déjà plus de 10 ans, l'IRAS (Communauté de travail inter-religieuse en Suisse) contribue à l'entente entre les religions majoritaires et les minorités, et également entre les diverses communautés religieuses de Suisse. Il est tout particulièrement important, en des temps politiquement difficiles, que les représentants juifs et musulmans, mais aussi hindous, bouddhistes et chrétiens, se rencontrent régulièrement pour résoudre en commun les problèmes qui se présentent en Suisse. La FSCI, dont le responsable du département Communication fait partie du comité de l'IRAS, est membre soutien de la Communauté.

Commission fédérale contre le racisme (CFR)

Cette année également, les relations entre la CFR et la FSCI ont été constructives et amicales, même si les opinions divergent parfois sur certains sujets actuels. Lors du débat sur la levée de l'interdiction de l'abattage rituel, la CFR - tout comme l'IRAS d'ailleurs - a été un précieux partenaire dans la quête pour une liberté de religion totale. Cet été, une délégation de la FSCI a rencontré la présidence de la CFR pour discuter du conflit au Proche-Orient et de la situation qui en résultait pour les Juifs en Suisse. Ils ont diffusé en commun un communiqué de presse pour en informer le public.

Le 3 septembre, un colloque a été organisé à Berne sur le thème de la «reconnaissance juridique des communautés religieuses». Les représentants des églises protestantes et catholiques, les représentants musulmans, ainsi que Thomas Lyssy, membre du comité d'organisation, y ont participé. Ce dernier a dirigé un workshop et participé au débat public de clôture.

Engagement pour des causes non juives – oui ou non?

La FSCI doit-elle s'engager publiquement pour une politique humanitaire en faveur des réfugiés? La FSCI doit-elle être présente, quand il y a débat sur la discrimination des Noirs en Suisse ou sur le refus d'octroyer des emplacements aux gens du voyage? Ce sont là des questions qui ne touchent pas directement les Juifs en Suisse.

Mais qui font certainement partie des tâches de la FSCI! Nous Juifs, sommes une minorité bien intégrée en Suisse, représentée depuis longtemps dans ce pays et qui a souvent dû conquérir son acceptation de haute lutte. C'est donc pour nous un devoir de nous engager pour les nouvelles minorités, même si celles-ci sont bien plus nombreuses que nous-mêmes. Soutenir les plus faibles est un commandement juif. En outre, la FSCI est persuadée que cela l'aide non seulement à améliorer ses relations avec d'autres minorités, mais également avec les politiciens et les autorités. Nous continuerons donc à suivre cette voie avec conséquence dans les années à venir.

La communication est un travail d'équipe

La communication ne fonctionne bien qu'en équipe. J'adresse dès lors mes remerciements au Prof. Dr Alfred Donath, président, pour son engagement sur le front médiatique, au Dr Josef Bollag pour ses conseils, à M. Dennis L. Rhein, secrétaire général, et à toute son équipe du secrétariat. Sans eux, la communication interne et externe de la FSCI ne serait pas possible.

Formation et dialogue

Activités pour la jeunesse

Les ma'hanot d'hiver 2001/2002

Le camps d'hiver de la Suisse romande a eu lieu du 23.12.01 au 2.1.02 à Villars. Sous la direction de Michel Margulies, responsable pour la jeunesse, et de son équipe, 75 jeunes de La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel ont passé quelques journées inoubliables dans la neige, le soleil et la bonne humeur. Ils ont également participé à des cours très intéressants.

Le ma'hané d'hiver de la Suisse alémanique a accueilli une cinquantaine de participants, entre 12 et 18 ans, pour de magnifiques vacances à Lenzerheide entre le 21.12.01 et le 1.1.02. Son succès a été confirmé par nombre de commentaires élogieux parus par la suite sur le site web du ma'hané d'hiver FSCI. L'Union des étudiants de Suisse (UEJS) a également organisé, du 23.12.01 au 2.1.02 à Charmey, un ma'hané d'hiver qui comptait plus de 80 participants. Le ma'hané était international, avec des étudiants et des jeunes déjà professionnellement actifs en provenance des quatre coins de l'Europe, d'Israël et des États-Unis. Les Suisses ont ainsi eu l'occasion d'échanger des idées avec leurs collègues étrangers et de débattre avec une optique élargie le thème du ma'hané "Judaïsme et art". La situation actuelle du Proche-Orient a bien entendu également été un sujet de discussion, qui a été abordé sous conduite experte.

Rencontre de Pentecôte

Après une longue pause, les deux responsables pour la jeunesse ont à nouveau décidé d'organiser une rencontre pendant la Pentecôte. Pour les jeunes participants de 16 à 19 ans, le voya-



Dr Josef Bollag

ge de deux jours prévoyait un programme d'activités juives à Strasbourg et ensuite un programme récréatif à l'Europapark de Rust. Les adolescents semblent avoir apprécié ce mélange.

Les ma'hanot d'été

Le ma'hané d'été de la Suisse romande s'est déroulé à Prémamanon, du 8 au 21 juillet 2002. Plus de 110 participants, dont 20 en provenance d'Israël (jeunes et accompagnateurs) ont passé des vacances insouciantes dans une chaleureuse atmosphère juive. Les petits Israéliens – pour la plupart de Gilo – ont apprécié notamment de pouvoir à nouveau participer sans contrainte et sans peur à toutes les activités et excursions. C'est Michel Margulies qui a eu l'idée de ce geste solidaire de la FSCI et qui a également aidé à collecter une partie des fonds nécessaires. La rencontre entre jeunes Suisses et Israéliens du même âge a été très enrichissante et fut louée de toutes parts.

A Brunnersberg (Mümliswil), du 4 au 11 août 2002, un ma'hané d'été pour la Suisse alémanique, auquel participaient trente cinq jeunes de 8 à 17 ans, a à nouveau eu lieu pour la première fois depuis longtemps. Monique Bino, responsable pour la jeunesse, a œuvré pour le futur et a déjà formé la prochaine génération de madri'him pendant de ce ma'hané. Le ma'hané avait pour thème le kibboutz et, malgré le mauvais temps, son succès a été tel qu'il y a déjà des demandes pour l'année prochaine.

Summer University

L'université d'été de l'Union des étudiants juifs européens, organisée par une équipe de l'EUJS, sous la direction des étudiantes et étudiants Rachel Manetsch, Valérie Arato, Nicole Justitz, Joav Ben-Shmuel et Patric Berg, a été un évènement hors du commun. La Summer University a pu être réalisée grâce aux fonds additionnels que la FSCI s'est engagée à lui allouer et celle-ci peut être fière du succès des responsables de l'EUJS, qui ont réussi pendant une semaine à offrir une prestation de haute qualité aux 420 étudiantes et étudiants (485 pendant le dernier week-end). Les participants de 33 pays garderont le souvenir d'une expérience mémorable grâce à l'excellence de l'hébergement et de la nourriture, ainsi qu'au programme de choix comprenant des orateurs internationalement connus.

Projets de formation

Après d'intenses préparatifs, le projet LIKRAT "Young Leadership and Dialogue" a pu être organisé cette année sous la direction du Prof. Alfred Bodenheimer et d'Eva Pruschy, en collaboration avec une commission spécialisée. Du 6 au 13 octobre 2002, pendant les vacances d'automne, 16 jeunes gens ont suivi un cours d'introduction au Rigi-Klösterli et approfondi ensuite leur savoir en deux week-ends d'étude. Les participants y ont également appris à dialoguer et à discuter. Les sujets ont été choisis en fonction des questions auxquelles les jeunes gens seront confrontés dans les écoles. En 2003, les participants du cours rencontreront des élèves du même âge dans différents instituts d'enseignement et aborderont avec eux les sujets étudiés. Des tiers ont également apporté leur soutien au projet de la FSCI. LIKRAT correspond manifestement au besoin pressant d'apprendre à des adolescents juifs à dialoguer sur des sujets juifs et à leur fournir les connaissances nécessaires pour ce faire. L'idée a d'ailleurs déjà été reprise par d'autres organisations pour former des adultes. La CICAD à Genève a organisé de son propre chef un cours de formation similaire en cinq sessions.



Offres en matière d'enseignement juif

Le site web FSCI possède une page d'information sur les offres en matière d'enseignement sur des sujets juifs, dans le sens large du terme. Une soixantaine d'offres, dans au moins sept villes de Suisse alémanique, y sont en moyenne énumérées. Elles couvrent presque toute la palette des manifestations juives, ainsi que celle des universités, des universités populaires et des organisations chrétiennes. La FSCI n'assume bien entendu aucune responsabilité quant à la forme et la teneur de l'enseignement, ni n'examine leur caractère religieux. La FSCI propose simplement une vue d'ensemble des manifestations. Un projet semblable devrait prochainement voir le jour en Suisse romande.

Matériel pédagogique

La FSCI a conclu un contrat avec l'union hollandaise NIK pour la production en exclusivité du matériel pédagogique juif hollandais en langue allemande. La FSCI offre ce matériel pédagogique, qui convient tout particulièrement à l'instruction religieuse des enfants dans les petites communautés, aux communautés juives, mais aussi aux parents qui doivent enseigner eux-mêmes la tradition juive à leurs enfants.

Subventions

La FSCI a subventionné nombre de projets activités et manifestations touchant à l'éducation juive, réalisés par d'autres organisations sous le thème "formation et dialogue".

Séances de coordination

Pendant l'année sous revue, les séances de coordination ont eu lieu en janvier, juin et novembre avec les responsables des divers ressorts de la FSCI, VISS y comprise. Nous remercions ici Monique Bino et Michel Margulies, responsables pour la jeunesse, de l'important travail engagé et loyal qu'ils ont fourni. Notre reconnaissance toute particulière va à Eva Pruschy, responsable des projets LKRAT, page d'information sur les offres en matière d'enseignement juif et matériel pédagogique juif, pour son engagement indéfectible et ses prestations innovatrices. Nous adressons également nos remerciements à tous ceux qui l'ont soutenue, en particulier le secrétariat FSCI.

Le rapporteur exprime ainsi non seulement sa satisfaction de voir que les activités croissantes de la FSCI en matière d'encadrement des jeunes correspondent manifestement à un besoin, mais espère aussi que, grâce au magnifique travail des dirigeants de la VISS, les organisations juives de Suisse ne manqueront pas de leadership à l'avenir.

Antisémitisme

Les propos antisémites ouverts et anonymes, formulés par lettres, sur Internet, dans les courriers de lecteurs ou verbalement, ont malheureusement été encore très nombreux au cours de l'année sous revue. La FSCI a réagi soit ouvertement, en portant parfois plainte, soit avec la médiation de tiers. Les auteurs de propos

antisémites et antisémites toujours plus violents, qui se défendaient initialement d'être anti-israéliens, ont été rapidement percés à jour lorsque des circulaires antisémites en provenance de ces milieux ont révélé leurs véritables convictions. On a pu, à ce propos, observer un phénomène particulier, spécialement chez les ardents détracteurs d'Israël qui faisaient endosser une sorte de "coresponsabilité morale" aux Juifs de Suisse: ils assurent ne pas être antisémites et sont convaincus, dans leur esprit, du bien fondé de leurs arguments, alors que dans leur subconscient, ils sont absolument antisémites. Ces tendances leur ont été inculquées pendant leur jeunesse par leurs parents et maîtres, la génération de la deuxième guerre mondiale. L'anti-judaïsme prêché pendant des siècles par les Églises y a certainement aussi joué un rôle et bien que les Églises aient radicalement modifié leur position aujourd'hui, il ne faut pas s'attendre pour autant à ce que les sentiments anti-juifs changent en si peu de temps, surtout chez les personnes d'un certain âge. On peut dès lors parler d'un antisémitisme inconscient d'une deuxième génération, fruit de l'antisémitisme conscient d'une première génération de la deuxième guerre mondiale.

Antiracisme

Campagne "Enfants de l'Holocauste" (AKdH)

Le travail de l'AKdH est très positif et est un exemple pour d'autres cercles, aussi bien au niveau de son contenu et de son idéologie qu'au niveau de son engagement indéfectible pour la bonne cause. Son travail préventif, riche en initiatives, est primordial et les services concernés estiment de toutes parts le travail de l'AKdH. Cette dernière est reliée au réseau informatique européen, ce qui permet des synergies positives.

La FSCI s'est fait représenter à diverses manifestations portant sur la question de la lutte contre les excès antisémites et antiracistes et a reçu un nombre important de précieuses informations.



Dr Rolf Halonbrenner

Questions religieuses

Viande cachère et interdiction de l'abattage rituel

Le projet du Conseil fédéral pour une nouvelle loi sur la protection des animaux, soumis à consultation en septembre 2001, prévoyait d'assouplir l'interdiction de l'abattage rituel par une mesure dérogatoire en faveur des communautés religieuses, pour lesquelles la consommation de viande rituellement abattue est une prescription. Cette décision a eu de larges échos dans la presse et a déclenché de nombreuses réactions sous forme de lettres de lecteurs. Soucieux de mener une discussion objective avec les adversaires de l'abattage rituel, le responsable du ressort a publié entre autre une brochure contenant questions et réponses sur la chekhita. Il s'est cependant avéré que les adversaires de l'abattage rituel avaient des opinions bien arrêtées et n'étaient pas disposés à écouter des arguments objectifs. Ce ne fut donc pas une surprise qu'outre d'innombrables associations, 23 cantons se soient prononcés contre la levée de l'interdiction de l'abattage rituel.

Le projet de loi avait prévu que l'abattage rituel ne pourrait se faire qu'avec une autorisation cantonale, ce qui aurait probablement rendu très difficile l'obtention de cette dernière. Face à la menace d'une campagne de paroles antisémites et xénophobes qu'aurait soulevé une votation populaire, le Comité directeur de la FSCI a donc convenu avec le Conseil fédéral de renoncer pour l'instant à un assouplissement de l'interdiction de l'abattage rituel, afin de préserver la paix confessionnelle. En contrepartie, le Conseil fédéral a donné la garantie d'ancrer légalement l'importation de viande d'animaux abattus selon les prescriptions de la Hala'ha. Le projet de loi approprié a déjà été approuvé par le Conseil des États et passera en 2003 devant le Conseil national.

Avant même le retrait du projet sur l'assouplissement de l'interdiction de l'abattage rituel, la Protection suisse des animaux PSA



a lancé une initiative populaire qui entend interdire d'une part l'abattage sans étouffement de tous les animaux – donc aussi des volailles – et d'autre part l'importation de cette viande.

Une deuxième initiative populaire a été lancée par "l'Association contre les usines d'animaux" (ACUSA), présidée par Erwin Kessler. Elle va encore beaucoup plus loin que l'initiative de la PSA, puisqu'elle veut interdire non seulement l'importation et la vente, mais encore la consommation de viande d'animaux abattus rituellement.

Savoir si l'interdiction de l'abattage rituel, ancré dans la loi suisse sur la protection des animaux, est compatible avec la liberté de religion est sujet à controverse dans les milieux de juristes. Même ceux qui pensent que la proscription de l'abattage rituel n'enfreint pas la liberté de croyance et de conscience, sont d'avis que l'interdiction de l'importation de viande d'animaux abattus rituellement est une restriction trop importante à la liberté de religion. Une telle interdiction serait en outre contraire aux accords commerciaux internationaux. L'Assemblée fédérale se verrait par conséquent obligée de déclarer non valables les paragraphes correspondants des deux initiatives.

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)

Dresser la liste des aliments cachers devient de plus en plus complexe et exige toujours plus de travail en raison des progrès de la technologie alimentaire. Le responsable de l'IGfKL est constamment obligé de procéder à de nouveaux contrôles, vu les

modifications apportées dans les préparations, les matières premières, les sites et les lignes de production. La liste traitée sur ordinateur des produits cachers est déjà très volumineuse et atteint ses limites. Le feed-back des communautés et de leurs membres stimulent les responsables et confirment l'importance de l'IGfKL pour les Juifs de Suisse. Avec l'entrée de Monsieur le rabbin I. Dayan de Genève dans la commission de travail de l'IGfKL, toutes les grandes communautés de Suisse y sont maintenant représentées, pour la première fois depuis longtemps.

Relations avec d'autres organisations

Alors qu'au cours de cette année, les personnes servant dans l'armée et le service civil n'ont pas eu à signaler d'incidents requérant l'intervention de la FSCI, certaines écoles professionnelles ont malheureusement montré peu de compréhension pour les demandes des étudiantes et étudiants religieux.

Cimetière de Davos

Outre l'administration du cimetière acquis en 1931, le responsable du ressort a également continué à assumer la charge ad intérim de directeur du cimetière. Le cimetière est bien tenu et toutes les tombes sont munies de stèles. La documentation sur les tombes occupées et les réservations de tombes est régulièrement mise à jour.

Perspectives

Nous espérons que le Conseil national approuvera également l'ancrage légal de l'importation de viande d'animaux abattus d'après les lois de la Hala'ha, afin qu'il puisse être mis en pratique comme prévu par le Conseil fédéral et sans provoquer de discordances.

En 2003, l'Assemblée fédérale aura encore à traiter le projet pour une nouvelle loi sur la protection des animaux, que le Conseil fédéral lui a soumis juste avant la fin de l'année. Ce projet ne prévoit pas de modifier l'état actuel en ce qui concerne l'abattage rituel. Les autorités fédérales recevront en outre les initiatives populaires qui ont été lancées pour demander l'interdiction de l'abattage sans étourdissement des volailles. La question de l'approvisionnement inconditionnel en viande cachère risque donc d'occuper la FSCI pendant plusieurs années encore.

Culture

Le département de la culture s'est surtout consacré cette année à des projets de longue haleine qui seront réalisés au courant des prochaines années. Les projets suivants sont en préparation:



Gabrielle Rosenstein

Projets et concepts

Ouvrage commémoratif

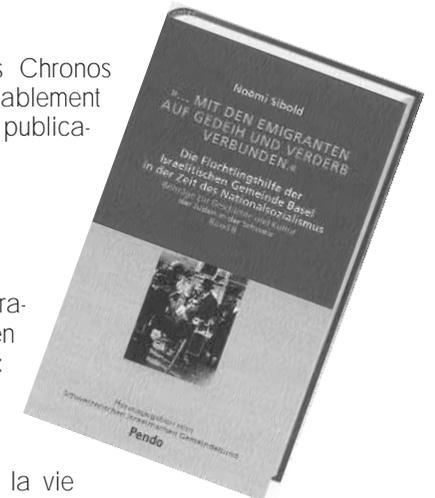
La Fédération suisse des communautés israélites prévoit de publier un ouvrage à l'occasion de son centenaire en 2004. Le livre présentera et reflétera en six thèmes le passé et le présent de la Suisse et de la population juive suisse. L'intérêt de cet ouvrage en préparation réside dans les articles qui le composent, rédigés par différents autrices et auteurs, d'un haut niveau de réflexion et dont le contenu est à la portée d'un large public.

Enfin, une courte chronique en appendice présentera les communautés et institutions juives de Suisse.

L'ouvrage commémoratif paraîtra aux éditions Chronos Zurich. L'Office fédéral de la culture a aimablement accordé une aide financière importante pour la publication.

Série d'ouvrages de la FSCI

La FSCI publie par intermittence une série d'ouvrages portant sur l'histoire et la culture des Juifs en Suisse. Le huitième volume est sorti cette année: "...Mit den Emigranten auf Gedeih und Verderb verbunden" de Noëmi Sibold. Sibold décrit l'aide aux réfugiés de la Communauté Israélite de Bâle à l'époque du national-socialisme et la vie



souvent pénible des réfugiés entre centres d'hébergement et travail obligatoire.

Pour la première fois, l'ouvrage est publié par la maison d'édition Pendo Verlag Zurich/Munich.

La bibliothèque de Breslau

Après la guerre, la FSCI a eu l'occasion de reprendre les quelques 7'000 volumes restants de la bibliothèque du séminaire de Breslau, qui avait été pillée par les Nazis. Les livres ont été répartis en prêt dans les bibliothèques de la Israelitischen Cultusgemeinde Zürich, Israelitischen Gemeinde Basel et Communauté Israélite Genève.



Sous la conduite d'experts, le département de la culture est en train de procéder à l'évaluation de l'état et de la valeur des volumes, puis décidera de son devenir.

Contacts

Journée européenne de la culture juive

Le 16 juin, la Journée européenne de la culture juive a été marquée par 500 manifestations dans plus de 230 villes de 22 pays européens. En Suisse, différentes communautés et institutions juives y ont participé avec des programmes intéressants.

Le Musée juif de Suisse s'est occupé de la coordination de la journée culturelle.

European Council of Jewish Communities (ECJC)

La deuxième rencontre des présidents de communautés et organisations juives a eu lieu en novembre à Prague. La responsable du département s'est occupée du programme. Les 180 participants en provenance d'une trentaine de pays ont participé à des workshops et ont abordé des sujets d'importance primordiale, tels que pluralisme dans les communautés, jeunes dirigeants, femmes occupant des positions clés, etc. La Suisse était représentée

par trois présidents/tes de communautés.

Contributions financières

Cette année également, la FSCI a aidé à financer les projets et institutions suivants:

Projets

- Exposition temporaire "Mémoire des camps" au Musée International de la Croix Rouge à Genève.
- ARCHIMOB, un projet d'histoire orale: dépositions de témoins encore vivants en Suisse sur l'époque de la deuxième guerre mondiale (exposition, vidéo, livre)
- Guide touristique en accompagnement de l'exposition "Vie juive à Baden"

Livres

- "Geschichte der Juden im Kanton Zürich"
- "Flüchtlingsgeschichte Kanton St. Gallen"
- "Jüdisches Schreiben in der Schweiz", lectures à Bâle et Zurich à l'occasion du vernissage du livre "Zweifache Eigenheit" – Nouvelle littérature juive en Suisse, publiée par Rafaël Newman et l'Association des autrices et auteurs de Suisse.



Daniel Guttman

Finances

2002 fut une année difficile caractérisée par une montée du chômage, les disparitions d'entreprises, les faillites. Dans ces conditions il faudrait être un véritable devin pour prévoir et agir en conséquence. Au vu de la turbulence des marchés nous avons essayé de rester calmes et de préserver au mieux nos intérêts. Nous avons pu limiter notre manque à gagner; les placements obligataires étant ridiculement bas, nous attendons une éclaircie dans le ciel financier pour nous profiler dans un marché plus rentable. Au vu de ce qui précède, nous prions le Comité central et les membres du Comité directeur d'être très attentifs au budget, afin de limiter au maximum les dépenses non indispensables.

Nous devons absolument réfréner notre générosité naturelle, et tendre à un budget équilibré, nous permettant d'attendre des jours meilleurs. Il faut savoir se faire violence concernant nos exigences, afin qu'il en soit de même avec les demandes d'autrui. Nous savons que cela est difficile, mais il n'y a pas d'autres solutions pour présenter un budget qui puisse «tenir la route», tels sont les vœux et recommandations du trésorier.

Je ne pourrai conclure ce bref état des lieux sans remercier très chaleureusement Madame Barbara Witzum pour son amabilité coutumière et sa précision dans la tenue de la comptabilité.

Secrétariat général

Ma nouvelle activité de secrétaire général a été marquée par de nombreux événements et affaires d'actualité, tels que les débats sur l'abattage rituel, la situation au Proche-Orient, la demande d'admission des communautés libérales de Zurich et Genève, pour ne citer que quelques exemples. Le Comité directeur a eu divers entretiens avec le Conseil fédéral, les dirigeants des partis politiques, la Conférence des évêques suisses et la Fédération des Églises protestantes de Suisse.

Nous sommes progressivement en train de procéder à certaines restructurations dans l'infrastructure et l'organisation du secrétariat.

En 2003, nous intensifierons encore une importante activité: les contacts réguliers avec les leaders d'opinion de l'économie et de la politique.

Comité directeur

Le Comité directeur in corpore s'est réuni une fois par mois pour traiter les affaires courantes et s'est en outre retiré à huit clos pendant une journée pour traiter en détail la demande d'admission des communautés libérales. Les responsables des divers départements ont régulièrement conféré avec le secrétaire général pour résoudre des questions spécifiques.

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués 2002 a eu lieu les 8 et 9 mai au Pavillon du Montreux Palace. Sigmund Toman, président de la Communauté Israélite Vevey-Montreux a prêté main forte à la FSCI pour les préparatifs et s'est montré un hôte prévenant.



Dennis L. Rhein

M. Francis Rossier, président du Grand Conseil vaudois, tout comme M. Pierre Salvi, maire de Montreux, ont adressé de cordiales paroles de bienvenue aux délégués, nombreux invités et représentants de la presse. La «Commission Indépendante d'experts Suisse-deuxième guerre mondiale» ayant achevé ses travaux quelques semaines avant l'Assemblée générale, nous avons eu l'honneur d'inviter son président, le professeur Jean-François Bergier, à venir nous faire un exposé. L'éminent orateur a présenté nombre d'aspects intéressants de son travail, qui a abouti à une nouvelle vision de l'histoire de la Suisse pendant la deuxième guerre mondiale.

Dans son allocution présidentielle, le Prof. Alfred Donath a évoqué le débat actuel de l'abattage rituel dans le cadre de la révision de la loi sur la protection des animaux. Que la discussion ait soulevé des réactions antisémites à notre rencontre est extrêmement regrettable.

La position en partie partielle de la presse suisse sur la situation au Proche-Orient a été critiquée en termes très fermes par le professeur Donath. Israël a d'ailleurs également été le sujet dominant du jour suivant, qui était consacré au traitement des affaires courantes.

M. Thomas Lyssy, vice-président, a informé que le Comité directeur allait procéder à l'élaboration d'un forum des médias, dont beaucoup avaient demandé la création.

Au cours du repas de midi, M. Yaakov Levy, ambassadeur d'Israël auprès des Nations-Unies, a fait un exposé sur son difficile travail à Genève. Il a parlé entre autre de la Commission des Droits de l'Homme, dans laquelle l'État d'Israël n'a qu'un statut d'observateur, ce qui complique ses activités, puisqu'il ne peut intervenir directement.

Secrétariat

En plus du secrétaire général, le secrétariat est doté de 3,5 postes de travail, occupés par cinq collaboratrices qui se partagent les travaux administratifs. Cette équipe bien rodée accomplit avec beaucoup de motivation un travail pas toujours facile. Elle apporte son appui aux communautés membres, à de nombreuses organisations non juives et souvent aussi à des personnes privées.

Comité central

Comme à l'accoutumée, le Comité central (CC) a tenu quatre séances au courant de l'année sous revue afin de s'occuper des affaires statutaires. Il a en outre intercalé une séance extraordinaire supplémentaire pour traiter la demande d'admission des communautés libérales.

Dans sa première séance, le Comité central a souhaité la bienvenue à Dennis L. Rhein, nouveau secrétaire général de la FSCI. Les deux parties se sont déclarées prêtes à travailler fructueusement ensemble.

Comme par le passé, le Comité central a soutenu les efforts du Comité directeur (CD) pour se séparer du foyer "Les Berges du Léman", dans l'idée que ce n'est pas la mission de la FSCI d'assumer la gestion d'un home pour personnes âgées. Les délégués suisses romands du CC, particulièrement attachés à la maison de retraite, ont accueilli avec une satisfaction toute particulière l'intention du Comité directeur de trouver une solution satisfaisante pour les pensionnaires qui y habitent. Le jour approche donc où le CC pourra enfin mettre un terme définitif aux débats homériques, auxquels le home des bords du Léman a donné lieu.

C'est avec inquiétude que le CC a pris connaissance de la virulence avec laquelle la Protection suisse des animaux entendait faire interdire, par le biais d'une initiative populaire, l'importation de viande d'animaux abattus rituellement. Le CC a pleinement soutenu le CD dans sa lutte énergique contre cette levée de boucliers, dont la protection des animaux ne pouvait guère être l'unique motif.

Trois membres du CC ont donné leur démission lors de l'assemblée des délégués 2002: Messieurs Georges Dreyfus et Jean-Julien Lévy, tous deux représentants de la Communauté de Lausanne depuis 1999, et M. Werner Rom, ICZ, membre du CC depuis 1978. Un hommage vibrant a été rendu à leurs mérites,



Dr Felix Liatowitsch

et en particulier à l'engagement de longue date de Werner Rom. Pour leur succéder, les délégués ont désigné Messieurs Pierre Ezri et Joël Duerr, Lausanne, ainsi que M. Harry Berg, ICZ.

Le CC a au début montré peu d'enthousiasme pour les efforts du CD de répondre aux sollicitations de la base et observer activement la presse du pays - tout particulièrement les reportages sur le Proche-Orient - au moyen du nouveau "Forum juif des médias suisses". Comme toujours, les avis étaient très partagés à ce sujet: pour les uns, ce nouvel engagement avait trouvé la bonne mesure, pour les autres, il allait soit trop loin, soit pas assez.

Les interventions de Nicole Poëll, présidente d'Or Chadasch, et Victor Gani, vice-président du GIL, invités en première partie, ont ouvert la séance extraordinaire convoquée par le CC pour traiter la demande d'admission des communautés libérales Or Chadasch, Zurich, et Communauté Israélite Libérale de Genève (GIL).

Le débat au sein du CC s'est déroulé d'une manière passionnée, très critique et à un niveau souvent élevé. Au grand regret de leurs collègues, les représentants de l'IRG et de l'Agudas Achim n'ont laissé planer aucun doute sur la ferme détermination de leurs communautés à sortir de la FSCI en cas d'acceptation des demandes d'admission. Plus d'un membre du CC, considérant que la collaboration avec les deux communautés orthodoxes est éminemment importante au sein de la FSCI, a dû renoncer à voter en faveur des demandes.

D'autres ont regretté l'annonce de cette démission, mais s'en sont accommodés en invoquant qu'elle était incompatible avec l'éthique juive et que ce serait une erreur d'écarter les deux communautés israéliennes libérales de la FSCI qui, en sa qualité d'organisation faitière, représente politiquement tous les Juifs en Suisse.

Les partisans de l'admission l'ont emporté lors du vote par 14 contre 10 et 3 abstentions. La majorité de 2/3, exigée par l'article 5 des statuts, n'a pas été atteinte. Dans une résolution adoptée par la grande majorité, le CC a demandé au CD de faire son possible pour trouver encore un consensus.

Or Chadasch et GIL ont recouru contre cette décision dans le délai légal de deux mois prévu par les statuts. La prochaine Assemblée des délégués devra donc décider en dernier ressort.

Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF 2002

La Fédération suisse des communautés israéliennes et l'Union suisse des comités d'entraide juive représentent les communautés juives suivantes:

Israelitische Kultusgemeinde Baden

Israelitische Gemeinde Basel

Jüdische Gemeinde Bern

Israelitische Gemeinde Biel

Israelitische Kultusgemeinde Bremgarten

Communauté Israélite La Chaux-de-Fonds

Israelitische Kultusgemeinde Endingen

Communauté Israélite Fribourg

Communauté Israélite Genève

Jüdische Gemeinde Kreuzlingen

Communauté Israélite Lausanne

Jüdische Gemeinde St. Gallen

Jüdische Gemeinde Solothurn

Communauté Israélite Vevey – Montreux

Israelitische Gemeinde Winterthur

Jüdische Gemeinde Agudas Achim Zürich

Israelitische Kultusgemeinde Zürich

Israelitische Religionsgesellschaft Zürich

Organes, Bureaux et Commissions de la FSCI 2002

Mars 2003

Comité directeur

Noms	Départements	Remplaçants
Prof. Dr Alfred Donath Genève	Président Présidence	Thomas Lyssy
Thomas Lyssy Bâle	Vice-président Communication	Dr Josef Bollag
Dr Josef Bollag Baden	Formation et dialogue	Gabrielle Rosenstein
Daniel Guttmann Lausanne	Finances	Dr Rolf Halonbrenner
Dr Rolf Halonbrenner Zurich	Questions religieuses	Prof. Dr Alfred Donath
Gabrielle Rosenstein Küsnacht	Culture	Doris Krauthammer
Doris Krauthammer Thalwil	Présidente VSIF Département social Les Berges du Léman	Daniel Guttmann

Secrétariat FSCI

Dennis L. Rhein, Secrétaire général

Darina Langer, Chef du secrétariat
Pia Graf
Annette Permarn
Barbara Witztum
Deborah Witztum-Bollag

Monique Bino
Eva Pruschy

Comité central

Dr Felix Liatowitsch, Bâle, Président
Rolf Jsaac, Saint-Gall, Vice-président
Me Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève,
Vice-présidente

Klaus Appel, Bienne
Samuel Bendahan, Genève
Harry Berg, ICZurich
Josua Bloch, IRG Zurich
Jules Bloch, Endingen
Dr. h. c. Arthur Cohn, Bâle
Margot Dreifuss, Kreuzlingen
Robert Dreyfus, Soleure
Joël Duerr, Lausanne
Pierre Ezri, Lausanne
Borah Fradkoff, Genève
Samuel Gross, Agudas Achim, Zurich
Walter Gut, ICZurich
Brigitte Halpern, Berne
Dr David Jeselsohn, ICZurich
Elie Kattan, Genève
Schaje Leiner, IRG Zurich
Bertrand Leitenberg, La Chaux-de-Fonds
Philippe Lévy, Fribourg
Dr René Lysek, Lausanne
Tamar Merlin, Berne
Dr Egon Meyer, Bâle
Werner Meyer-Moses, Bremgarten
Eli Rosengarten, Agudas Achim, Zurich

Walter Strauss, Baden
Sigmund Toman, Vevey
Silvain Wyler, Winterthour
Nicolas Zucker, ICZurich

Commission de contrôle de la gestion

Dr h.c. Arthur Cohn, Bâle, Président
Borah Fradkoff, Genève
Rolf Jsaac, Saint-Gall

Commission de vérification des comptes

Jean-Pierre Bloch, Bâle, Président
Robert Heymann, Berne
Robert Rosenblatt, Zurich

Commission des juristes

Dr Josef Bollag, CD, Baden
Dr Bernard Geller, Lausanne
Dr Peter Liatowitsch, Bâle
Carmen Meyer-Sommer, Herrliberg
Dr Robert L. Rom, Zurich
Dr Sigi Pugatsch, Zurich
Dr Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève
Dr Leo Weiss, Zurich

Forum juif des médias suisses

Prof. Dr Ekkehard W. Stegemann, Bâle,
Président
Dr Josef Bollag, Baden, Délégué CD
Thomas Lyssy, Bâle, Délégué CD

Délégations permanentes de la FSCI

Congrès Juif Européen (CJE)

Prof. Dr Alfred Donath, Genève,
Membre du présidium

Conseil Européen

des Communautés Juives (CECJ)

Doris Krauthammer, Thalwil,
Département social
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht,
Vice-présidente CECJ

Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR):

Guy Bollag, Zurich, Comité OSAR

Commission de la Jeunesse Suisse romande

Dr Josef Bollag, CD, Baden, Président
Eric Ackermann, Genève
Mira Goldschmidt, Lausanne
Sylvia Guyot-Metzger, La Chaux-de-Fonds
Michel Margulies, La Chaux-de-Fonds
Lionel Elkaim, Lausanne
Ron Aufsesser, Genève

Groupe de travail jeunesse

Dr Josef Bollag, CD, Baden, Président
Dr Alfred Bodenheimer, Zurich
Monique Bino, FSCI, Berne
Jürg Bloch, Endingen
Nicole Justitz, UEJS, Zurich
Rachel Manetsch, UEJS, Zurich
Michel Margulies, La Chaux-de-Fonds
Annette Permann, FSCI, Zurich
Eva Pruschy, FSCI, Zurich

Commission viande cachère / Chekhita

Dr Rolf Halonbrenner, CD, Zurich,
Président
Erich Bollag, Zurich
Marc Isserles, Genève
Daniel Rothschild, Bâle
Dr Dani Rothschild, Zurich
David Rothschild, Zurich
Silvain Wyler, Winterthur

Communauté d'intérêts pour les aliments cachères (IGfKL)

Ralph Weil, Bâle, Président
Philippe Bollag, Zurich
Simon Bollag, Zurich
Rabbin Dr Itzhak Dayan, Genève
Bertin Günzburger, Zurich
Dr Rolf Halonbrenner, CD, Zurich
Rabbin Hervé Krief, Lausanne
Schaje Leiner, Zurich
David Rothschild, Zurich
Emmanuel Ullmann, Bâle

Cimetière juif à Davos

Dr Rolf Halonbrenner, CD, Zurich,
Administration et gérant responsable
Josua Bloch, Zurich
Dr Josef Bollag, CD, Baden

Compte rendu de la FSCI

Compte annuel de la FSCI au 31 décembre 2002

Recettes

		Clôture 2001	Budget 2002	Clôture 2002	Budget 2003
4000	Cotisations des membres	455'187.50	475'000	480'347.50	475'000
4001	Cotisations non encore rentrées	12'340.00	0	1'510.00	0
4010	Intérêts/Rendement des titres	537'904.25	500'000	454'546.85	500'000
4030	Allocations des Fondations	160'000.00	250'000	258'000.00	50'000
4040	Vente de livres	1'043.30	0	196.50	0
4050	Location Berges du Léman	150'000.00	150'000	150'000.00	300'000
4060	Recettes diverses	52'382.80	15'000	63'268.58	0
	Excédent de dépenses	29'980.75	77'300.00	363'660.94	372'000
		1'398'838.60	1'467'300	1'771'530.37	1'697'000

Compte annuel de la FSCI au 31 décembre 2002

Dépenses

	Clôture 2001	Budget 2002	Clôture 2002	Budget 2003
Administration				
3000 Salaires, AVS	370'734.75	555'000	558'550.90	578'000
3002 Prévoyance vieillesse des employés	25'231.35	47'000	56'469.15	50'000
3004 Assurances sociales	12'773.40	16'000	12'625.10	16'000
3009 Honoraires conseils	95'775.40	0	0.00	0
3010 Représentations	690.20	4'000	3'888.95	2'000
3011 Présidence	5'000.00	5'000	5'000.00	5'000
3020 Loyer, électricité	43'358.35	44'000	50'804.70	67'000
3021 Nettoyage	3'801.00	5'200	4'285.00	5'000
3030 Matériel de bureau/TED	19'687.75	20'000	25'355.70	20'000
3031 Télécommunication	10'339.40	10'000	9'966.15	10'000
3032 Ports	7'490.30	9'000	8'989.90	9'000
3033 Taxes bancaires et postales	764.25	1'000	886.75	1'000
3034 Révisions	24'306.80	14'000	18'000.00	15'000
3035 Support ordinateur	13'157.15	7'000	9'046.05	10'000
3036 Consultants	0.00	0	0.00	2'500
3050 Assurances choses	1'325.90	2'000	1'537.70	2'000
3070 Frais divers	18'250.30	8'000	9'459.25	8'000
	652'686.30	747'200	774'865.30	800'500
Présidence/Communication				
3100 Relations avec l'extérieur	150'274.05	150'000	197'132.40	80'000
3110 Travail médias, collaborations	4'650.00	5'000	46'256.20	120'000
3112 Recherche historique	56'625.00	40'000	43'869.30	45'000
3115 Ouvrage commémoratif	0.00	0	0.00	100'000
	211'549.05	195'000	287'257.90	345'000
Formation et dialogue				
3200 Activités et actions	52'860.45	50'000	57'643.02	26'500
3202 Subventions	25'500.00	24'000	22'000.00	20'000
3206 animateurs	38'435.00	40'000	42'100.00	45'000
3207 Formation/Chargé d'affaires	32'600.00	50'000	49'400.00	55'000
	149'395.45	164'000	171'143.02	146'500
Questions religieuses				
3300 Activités	4'543.75	3'500	1'068.00	4'000
3301 Subventions	6'000.00	6'100	5'500.00	6'000
3302 IGfKL	39'884.45	40'000	40'806.30	40'000
	50'428.20	49'600	47'374.30	50'000
à reporter	1'064'059.00	1'155'800	1'280'640.52	1'342'000

	Clôture 2001	Budget 2002	Clôture 2002	Budget 2003
Report	1'064'059.00	1'155'800	1'280'640.52	1'342'000
Tâches culturelles				
3400 Travail culture/projets	23'858.20	10'000	7'614.75	10'000
3401 Subv. Catalogue central	5'000.00	5'000	5'000.00	5'000
3402 Subv. Musée juif de Bâle	5'000.00	5'000	5'000.00	0
3403 Subventions	0.00	20'000	22'000.00	20'000
	33'858.20	40'000	39'614.75	35'000
3500 Travail social/VSJF	21'000.00	21'000	21'000.00	10'000
3600 Tâches/Projets spéciaux	10'327.00	20'000	19'244.60	0
3700 Sécurité/Instruction	0.00	0	0.00	23'000
Organisation				
3800 Assemblée des délégués	63'096.20	60'000	110'177.62	50'000
3801 Rapport annuel	0.00	0	0.00	13'000
3810 Séances/Frais de voyage	37'044.75	30'000	44'683.60	30'000
3811 Conférences internationales	14'724.70	15'000	14'713.65	15'000
3820 Traductions	12'407.45	15'000	12'538.04	15'000
3821 Interprét. simultanée CC	9'347.20	7'000	11'441.60	9'000
3830 Documentation	42'452.15	30'000	49'415.14	40'000
3840 Cotisations	10'000.00	10'000	10'000.00	20'000
3850 Déménagement	0.00	0	0.00	40'000
	189'072.45	167'000	252'969.65	232'000
3900 Subventions/Cotisations	3'730.00	20'000	21'451.00	15'000
3910 Amortissements/Réévaluations	23'351.95	0	96'867.60	0
3920 Pensions	3'240.00	3'500	1'375.00	0
3940 TVA	50'200.00	40'000	38'367.25	40'000
Excédent de recettes	0.00	0	0.00	0
	1'398'838.60	1'467'300	1'771'530.37	1'697'000

Donation Dr h.c. Emile Dreyfus, Bâle

Compte annuel au 31 décembre 2002

Recette	CHF	Dépenses	CHF
Intérêts et rendements des titres 2002	105'411.00	FSCI	343'411.00
Excédent de dépenses	1'476'648.00	Perte sur titres réalisée	50'000.00
		Perte sur titres non réalisée	1'188'648.00
1'582'059.00		1'582'059.00	

Bilan au 31 décembre 2002

Actif	CHF	Passif	CHF
Avoir en banque	16'411.00	Créanciers (FSCI)	16'411.00
Titres (valeur 31.12.2002)	2'804'845.00	Capital	2'804'845.00
2'821'256.00		2'821'256.00	

Cimetière juif à Davos

Compte d'exploitation 2002

Recettes	CHF	Dépenses	CHF
Intérêts (brut)	2'111.40	Jardinier et dépenses	1'862.60
Excédent de dépenses	7'765.75	Perte sur titres non réalisée	8'014.55
9'877.15		9'877.15	

Bilan au 31 décembre 2002

Actif	CHF	Passif	CHF
Caisse	11.17	Fortune	43'081.57
Avoir en banque	29'296.40	Excédent de dépenses	- 7'765.75
Titres	4'111.85		
Comptes transitoires	1'045.40		
Impôts anticipés	851.00		
35'315.82		Fortune au 31.12.2002 35'315.82	

Emile Dreyfus Geburtstagsfond

Compte annuel au 31 décembre 2002

Recettes	CHF	Dépenses	CHF
Intérêts et rendements des titres 2002	3'039.85	Subvention	3'039.85
3'039.85		3'039.85	

Bilan au 31 décembre 2002

Actif	CHF	Passif	CHF
Avoir en banque	3'039.85	Créanciers (FSCI)	3'039.85
Titres (valeur 31.12.2002)	78'633.00	Capital	78'633.00
81'672.85		81'672.85	

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

La commission de vérification des comptes a procédé, lors de sa séance au cours de l'exercice écoulé, aux vérifications statutaires de la comptabilité 2002 de la FSCI.

Elle a pris connaissance du rapport de la Fiduciaire Pricewaterhouse-Coopers AG du 18 février 2003, constaté l'exactitude et le recommande à l'acceptation.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'Assemblée des délégués:

- d'approuver le bilan et le compte d'exploitation qui font apparaître un excédant de dépenses de CHF 353'650.84.
- de donner décharge au trésorier, Monsieur Daniel Guttmann, en le remerciant de sa gestion consciencieuse et dévouante.

Nous tenons à remercier également aux collaboratrices du secrétariat de la FSCI pour leur travail consciencieux.

Commission de
vérification des comptes
Président


Jean-Pierre Bloch

Zurich, le 26 février 2003

A la Direction de la
Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI)
Zurich

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits) arrêtés au 31 décembre 2002 de la Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI).

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons revêtu les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons appliqué la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sur la base de notre examen, nous vous recommandons de faire suivre les présents comptes annuels à la commission de vérification des comptes à l'attention du comité central.

PricewaterhouseCoopers AG

 
R. M. Demmer L. Leemburger

Zurich, le 18 février 2003

Fondations, legs et dons

		CHF			
1989/96	Peter et Angela Guggenheim-Ascarelli, Zurich, Pour réfugiés juifs de l'ancienne URSS et Bosnie.	18'000.00	1994/99	Emouna Stiftung, En faveur des Berges du Léman, Vevey, parc.	20'000.00
1990	Rainer Moesch, Zurich, A l'occasion d'un anniversaire de Madame Dr Rosy Kaufmann-Schneider. Pour réfugiés juifs de l'ancienne URSS.	5'000.00	1994	Mme Dr. Charlotte Schein-Emden z.I., Bâle, Pour aide aux réfugiés.	50'000.00 66'105.10
1990	Hugo Schriesheimer z.I., Kreuzlingen, Pour l'aide aux réfugiés.	16'834.10	1995	Madame Céline Geissmann z.I., Morges/Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	5'000.00
1991/92	Familles B. Soquel Dreyfus et Pierre Dreyfus, Bâle, A la mémoire de leur mère Denyse Harari-Mosseri z.I. En faveur des Berges du Léman, Vevey.	7'500.00	1995	Abdulla K. Zilkha, Ufitec AG, Genève, Pour aide aux réfugiés.	50'000.00
1991	NN à la mémoire de S.B. z.I., Genève, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	5'000.00	1996	Friederike Grossman z.I., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	19'203.10
1991	Dr Luise Gassyt z.I., Zurich, Héritage pour l'aide aux réfugiés.	5'000.00	1996	Vulfas Posvianskis z.I., Uster, Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
1992	Fondation Dr Georg et Josi Guggenheim, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie.	5'000.00	1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	23'955.00
1992	Fondation R. + S. Braginsky, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie.	5'000.00	1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur de la FSCI.	23'955.00
1992	Fondation frères et soeurs Gondin, Zurich, Pour réfugiés de Bosnie.	80'000.00	1998	Gertrud Breisacher-Hirsch z.I., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	5'000.00
1992/93	B'nai B'rith, Lausanne, Pour réfugiés de Bosnie.	5'500.00	1998	Tony Bollag z.I., Baden, Pour aide aux réfugiés.	31'220.00
1992/93	Heidy et Jacques Rotner, Zollikon, A la mémoire de leur famille morte à Auschwitz. En faveur des Berges du Léman.	18'000.00	1998	George Shey z.I., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	450'000.00
1992	Madame Domberger, Munich, A la mémoire de sa mère Henriette Aroesti z.I. En faveur des Berges du Léman, "Hobby Club".	5'000.00	1998	NN à la mémoire du LBL, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	50'000.00
1992	Edmée Lang z.I., Vevey, En faveur des Berges du Léman.	492'731.95	1998	Dodi Rose, Leipzig, A la mémoire de Gabriel Rose z.I. Pour aide aux réfugiés.	6'898.45
1992	Silvain Bloch z.I., Lausanne, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	40'000.00	1999	Madeleine Dreyfus, Zurich & Liliane Isaak-Dreyfus, Kriens, A la mémoire de leurs parents Armand et Mirjam Dreyfus-Taubes z.I. Pour aide aux réfugiés.	12'000.00
1992/93	Lina Zimmerer z.I., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	30'664.30	1999/01	Fondation Dr h.c. Emile Dreyfus, Bâle, Projets: Keren / Senioren-Foyer, Dr. Georg Guggenheim-Haus	95'000.00
1993/94	Südelektra-Holding AG, Zoug, Pour réfugiés de Bosnie.	7'000.00	2001	Dr. Izhak Klein, Haifa, A la mémoire de Selma Hoffmann z.I. Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
1993	Emma Einhorn z.I., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	49'000.00	2002	Johannes Trust, Pour aide aux réfugiés.	36'825.80
1994	Famille Claude Braginsky-Rueff, Bâle, Pour aide aux réfugiés.	6'000.00		George W. Rose, Pour aide aux réfugiés.	4'127'404.09
1994	Les Amis des Berges du Léman, Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey, parc.	5'000.00			

Cette liste comprend les donations reçues à partir de CHF 5'000.00.

Rapport annuel 2002 du VSJF



Doris Krauthammer

VSJF

Comité et administration

Le Comité de l'Union suisse des comités d'entraide juive VSJF s'est réuni trois fois au cours de l'exercice. Pendant l'année, tous les membres du comité ont exercé leur activité localement pour le VSJF, ce dont nous les remercions vivement.

Depuis août 2002, Madame Andrea Schläppi travaille comme stagiaire dans notre équipe. Nous remercions l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices pour leur grand engagement, tout particulièrement pendant le combat électoral contre l'initiative de l'UDC.

Assistance sociale

Bien que l'assistance pour les réfugiés reconnus relève des cantons, nous avons aidé nombre de requérants d'asile juifs en provenance de l'ex-Union soviétique au cours de l'année. Ce sont pour la plupart des personnes jeunes, qui ont fui leur pays à cause des persécutions contre les Juifs en Biélorussie, au Tadjikistan, en Ukraine et à St. Petersbourg. Nous nous efforçons de leur faciliter leur séjour dans les centres d'accueil suisses en demandant également aux communautés membres de la FSCI de s'engager en leur faveur.

Le 12 décembre 2002, un accord-cadre pour les services régionaux d'assistance spirituelle dans les centres d'accueil de requérants d'asile a été signé entre l'Office fédéral des réfugiés (OFR) et la Fédération des Églises protestantes de Suisse, la Conférence des évêques suisses, l'Église catholique chrétienne de Suisse et la Fédération suisse des communautés israélites. Cet accord règle en particulier les principes de l'assistance spirituelle dans les centres d'accueil et sert à améliorer le sort des requérants d'asile. Les Églises représentent inter-religieusement les intérêts des requérants

juifs. Nous avons édité une notice en allemand et en français pour faciliter le travail des aumôniers dans leurs rapports avec les requérants juifs et également une brochure informative en russe, français, anglais et allemand pour les demandeurs d'asile. Un projet est en préparation pour l'intégration et l'assistance de requérants d'asile juifs, jeunes pour la plupart, et pourra être réalisé en 2003.

En raison de la situation économique tendue en Suisse, nous avons reçu d'avantage de demandes d'aide de la part de personnes dans le besoin. Nos anciens émigrés juifs dépendent toujours plus de notre soutien. Nous leur prodiguons conseils et soutien, et mettons tout en oeuvre pour leur faciliter la vie. Notre personnel d'encadrement fait de son mieux pour assister et prendre le temps de parler avec les personnes concernées, surtout celles qui souffrent de solitude.

Sur demande et présentation d'ordonnances, nous envoyons à des personnes de l'étranger dans le besoin des médicaments en vente uniquement en Suisse.



Argentine – Israël

Début mars, nous avons lancé une collecte "Les Juifs de Suisse aident les juifs d'Argentine". M. Herbert Winter, membre de notre comité, a réussi à s'assurer le concours des loges B'nai B'rith de Suisse. Nous avons recueilli en commun plus de CHF 70'000.- en faveur de deux projets, supervisés par le JOINT en Argentine.

Au cours de l'année en revue, nous avons régulièrement reçu des demandes d'Argentine, en provenance de personnes juives de nationalité suisse, désirant émigrer chez nous à cause des crises qui secouaient leur pays. En collaboration avec la Communauté Israélite de Bâle, nous avons pu aider une famille de trois personnes à émigrer en Suisse. Cette famille est déjà bien intégrée et les enfants, qui avaient déjà appris l'allemand en Argentine, suivent sans difficulté les cours à l'école.

Quelques Israéliens ont également essayé de recevoir un permis de travail et de séjour chez nous, ce qui n'est guère possible vu l'importance du chômage actuel. Leur demande d'asile a été rejetée par les autorités.

HOLOCAUSTE/ Travail forcé et esclavage

Le délai d'envoi pour la présentation des demandes d'indemnité à la Claims Conference a été prolongé jusqu'en mars 2002. Certaines indemnités ont déjà été payées au cours de l'année en revue et d'autres suivront encore dans les années à venir. La Claims Conference s'efforce de procéder aux versements selon les tranches d'âge.

Foyer pour personne du troisième âge de la maison Dr. Georg Guggenheim

Le cercle des visiteurs s'est bien élargi durant l'année, de nouvelles amitiés se sont tissées. Toujours plus de personnes viennent discuter en dégustant café et gâteau, jouer au bingo et écouter des exposés. Nous aimerions remercier tout particulièrement ici la personne qui lit les histoires que lui racontaient ses deux grand-mères d'une Schtetl et qu'elle a couché sur papier.

Nos remerciements vont également à la fondation Emile Dreyfus, Dr. h.c., et à la fondation Otto Erich Heynau pour leur généreux soutien, ainsi qu'à Madame Judith de Beer pour la somme importante octroyée de la part de la fondation NUJ de Londres. Cet appui financier généreux nous a permis de réaliser des projets spéciaux.

Nous avons le plaisir de communiquer que nous avons reçu un héritage substantiel qui nous permet de mettre en train quelques projets importants. L'héritage provient d'un citoyen américain qui avait fui l'Allemagne en 1933 et qui est décédé il y a quelques années.

Contacts avec les organisations juives en Suisse et à l'étranger

ISIS – Association juive des travailleurs/euses sociaux/ales de Suisse. Cette année encore, l'interconnexion entre les travailleurs/euses sociaux/ales d'institutions juives et leurs collègues juifs d'institutions non-juives a été aussi instructive que bénéfique.

La collaboration avec l'HIAS (Hebrew Immigration Aid Service) a également bien fonctionné en 2002. Dans le domaine social, le VSJF est membre du European Council of Jewish Communities.

Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR

Le «point culminant» de cette année fut la campagne active d'informations et de prises de position contre l'initiative abusive de l'UDC, que nous avons lancée avec engagement dans les communautés et la presse juives. Le VSJF a réuni plus de CHF 16'000.- dans les milieux juifs pour soutenir la campagne de l'OSAR contre l'initiative de l'UDC. Dans le canton de Zurich, un réseau de relation local des organisations d'entraide et autres milieux intéressés, qui cherchaient à dialoguer avec la population, a été créé sur l'initiative du VSJF. C'est notamment grâce à cet engagement résolu que l'initiative de l'UDC a échoué.

Projets pilotes

Le VSJF, en sa qualité de département social de la FSCI, encourage l'intégration des Juifs dans la société juive et, en sa qualité d'œuvre d'entraide, l'intégration de la population étrangère. Nos projets peuvent également être appliqués dans diverses communautés juives.

Le projet "Day Care", pour une clinique juive de jour, progresse et semble largement soutenu par les Juifs de Zurich.

Un intéressant workshop de plusieurs jours a réuni des femmes juives dans la maison Dr. Georg Guggenheim. D'autres suivront qui traiteront de sujets juifs et quotidiens.

La Confédération, le canton et la ville de Zurich subventionnent les devoirs surveillés et l'aide quotidienne aux familles d'émigrés et de réfugiés en considération de nos prestations. Grâce aux pouvoirs publics, il nous est possible d'apporter notre aide à des

enfants avides d'apprendre et à leurs familles, et à contribuer ainsi concrètement à les intégrer en Suisse.

Service juridique et représentation d'œuvre d'entraide (ROE)

Dans l'année en revue, le nombre des auditions a doublé par rapport à 2001. Cet accroissement a été tout particulièrement perceptible dans la deuxième moitié de l'année, ce qui a représenté un surcroît de travail pour la coordination. Ayant déjà prévu cette recrudescence l'année dernière, nous avons d'ores et déjà augmenté l'effectif des ROE (représentants d'œuvre d'entraide) à Zurich et engagerons encore de nouveaux ROE au début de l'année 2003. Une ROE très appréciée nous a quitté pour s'installer à l'étranger.

La coordination des ROE du VSJF a à nouveau organisé trois séances de formation continue pour les travailleurs sociaux du canton de Zurich (c'est-à-dire pour les ROE du VSJF et de Caritas Zurich). Le taux de participation et le feed-back positif ont été très réjouissants. Les ROE du canton de Schaffhouse y étaient également représentés.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à tous nos ROE pour leur travail engagé en faveur d'une procédure d'asile loyale. Nos remerciements s'adressent également à tous les ROE qui ont participé avec engagement à la lutte contre l'initiative de l'UDC.

Perspectives

Nous avons rempli nos tâches d'une manière concluante cette année et sommes convaincus pouvoir relever de nouveaux défis dans le futur.

Les Berges du Léman

Doris Krauthammer
Daniel Guttman

Le CC ayant décrété le 27 mars 2001 que ce n'était pas la tâche de la FSCI de gérer une maison de retraite régionale, nous avons cherché une solution satisfaisante pour tout le monde.

Daniel Guttman nous a tout particulièrement rendu un immense service en trouvant en la Fondation Claire Magnin une locataire appropriée pour notre home. Sans sa ténacité et son engagement, nous ne serions pas arrivés à cette excellente solution. Un bail, de cinq pour le moment, a été signé le 23 décembre entre la FSCI et la locataire. A partir du 1er janvier 2003, la Fondation Claire Magnin prend la direction du home. La FSCI reste propriétaire du bâtiment Les Berges du Léman.

La locataire a repris tous les contrats de travail des employés. Madame I. Himmelberger, qui a succédé avec beaucoup d'élan en août à Monsieur Moïse Anidjar, continuera à occuper le poste de directrice. Son profond savoir professionnel nous a grandement aidé à remplir les directives imposées par le canton et à remettre une exploitation bien gérée à la Fondation Claire Magnin.

La commission de gestion s'est réunie en quatre séances pendant l'exercice. Ce fut une année difficile, jalonnée de problèmes, et nous remercions vivement les membres pour leur magnifique travail. N'ayant plus à gérer le home, la commission de gestion sera dissoute à la fin de l'année 2002.



Nous sommes heureux que la locataire ait accepté de continuer au moins jusqu'à fin 2003 la cuisine cachère du home, ce qui permet aux 13 pensionnaires juifs y habitant encore, de pouvoir rester à Pessah aux Berges du Léman.

Au début de l'année 2003 Madame Evelyne Morali et Monsieur Jean Neyroud s'entretiendront avec chaque pensionnaire juif au sujet de leur avenir. Nous sommes reconnaissants à M. David Planer de bien vouloir continuer pendant quelque temps encore à maintenir, avec son savoir-faire et son doigté bien connu, une ambiance juive dans le home et à assumer également la fonction de Maschgiach, ce dont nous l'en remercions.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à notre ancien directeur, M. Moïse Anidjar et à Madame Sarah Anidjar pour leurs longues années d'inlassable engagement en faveur des Berges du Léman. Pendant un quart de siècle, M. Anidjar a dirigé le home avec beaucoup d'adresse et d'humanité. Nous leur adressons nos meilleurs vœux pour leur avenir.

Un chapitre des Berges du Léman est ainsi clos. Nous espérons tous que la décision que nous avons prise est la bonne.

Organes et Bureaux du VSJF 2002

Mars 2003

Comité directeur VSJF

Doris Krauthammer, CD, Thalwil,
Présidente
Peter Neuhaus, Zurich, Trésorier
Gabrielle Rosenstein, Küsnacht
Martina Frank, Bâle
Tamar Merlin, Berne
Evelyne Morali, Genève
Dr. Herbert Winter, Zurich

Doris Krauthammer a été désignée pour assurer la liaison avec l'Union Suisse des Organisations des Femmes Juives.

Bureau central du VSJF

Heini Bloch
Guy Bollag
Ludmila Färber
Jolana Gross
Marta Knieza
Andrea Schläppi

Compte rendu du VSJF

Compte annuel du VSJF au 31 décembre 2002

Recettes

	2001 CHF	2002 CHF
Réfugiés:		
Office fédéral des Réfugiés		
- Remboursement d'allocations	27'570.35	0.00
- Remboursement du paiement partiel	100'933.05	0.00
- Quote-part des frais d'audition	89'564.45	199'557.55
- Quote-part des frais d'assistance	27'360.00	0.00
- Quote-part des frais de base	21'060.00	0.00
- Quote-part des frais d'organisation	9'684.00	0.00
Subventions projets aide aux écoliers	0.00	26'500.00
Organisation suisse d'aide aux réfugiés:		
- Quote-part collecte	20'359.00	14'618.65
FSCI - Cotisations des membres	210'510.00	216'185.00
Dons de la Fondation Dr. h. c. Emile Dreyfus		
- VSJF	35'000.00	35'000.00
- Foyer pour des seniors	30'000.00	35'000.00
Dissolution réserve Foyer pour des seniors	0.00	20'148.70
Dons	35'891.95	16'279.55
Dons pour collectes		
- aide aux juifs d'Argentine	0.00	*70'522.60
- victimes Shoah en Suisse	230.00	0.00
Loyers Dreikönigstrasse 49	31'759.95	35'690.00
Intérêts et rendement des titres	32'138.20	38'285.00
Commission bancaire titres	- 1'025.55	- 8'821.75
Contribution frais d'administration – Home, Vevey	30'000.00	10'680.00
Dons de la FSCI pour Bosniaques	21'000.00	21'000.00
Dissolution de fonds et réserves	4'574.04	0.00
	726'609.44	730'645.30

* dont CHF 59'755.00 loges B'nai B'rith de Suisse

Dépenses

	2001 CHF	2002 CHF
Allocations aux réfugiés	82'823.35	*4'766.90
Aide aux requérants d'asile de l'ex URSS	6'466.50	20'202.90
Aide à nos protégés:		
- de Bosnie	29'703.85	21'246.00
- d'Irak/Iran	282.10	780.65
Projets aide aux écoliers et aux familles immigrées	0.00	28'820.20
Demandeurs d'asile, frais lors des auditions	54'956.30	98'176.30
Bureau de conseil pour demandeurs d'asile	30'000.00	10'000.00
Collecte pour juifs d'Argentine	0.00	76'475.15
Total de subsides et frais d'organisation (dont CHF 57'222.10 [année précédente CHF 66'668.39] de nos propres moyens)	204'232.10	260'468.10
Salaires	248'687.30	196'862.05
Autres frais d'administration	89'874.24	84'211.34
Foyer Seniorenen	42'019.30	43'249.00
Amortissements/ajustement de valeur	141'796.50	145'854.81
	522'377.34	470'177.20
Résultat de l'année	0.00	0.00
	726'609.44	730'645.30

*allocations effectives CHF 28'461.15
./.. remboursements de l'année précédente CHF 23'694.25

Bilan du VSJF au 31 décembre 2002

Actif

	31.12.2001 CHF	31.12.2002 CHF
Caisse	1'585.94	1'410.24
Comptes de chèques postaux	176'347.83	130'516.79
Avoirs en banque – courants	101'464.88	376'562.86
Débiteurs – autres	95'259.15	122'526.85
Compte courant – Les Berges du Léman, Vevey	4'931.90	3'591.15
Administration fédérale des contributions – avoirs impôts Anticipés	4'801.82	3'296.58
Actifs transitoires	21'353.90	13'017.05
Prêts – VSJF	12'032.30	2'300.00
Titres	816'429.00	4'827'397.00
Immobilier	2'210'000.00	2'120'000.00
Équipements Immobiliers	0.00	1.00
Mobilier, installations d'exploitation	11'600.00	2.00
	3'455'806.72	7'600'621.52
Avoirs administrés fiduciairement:		
Avoirs en banque:		
- Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS	1'935.58	1'940.64
- Fonds Epelbaum pour la jeunesse	83'500.65	85'678.30
- Fonds Brunschwig	145'788.70	150'618.15
- Titres des protégés	7'798.50	7'884.55
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	14'645.40	7'288.05
	253'668.83	253'409.69
	3'709'475.55	7'854'031.21

Passif

	31.12.2001 CHF	31.12.2002 CHF
Créanciers	0.00	2'606.00
Passifs transitoires	94'570.98	76'976.93
Prêts libre d'intérêts de la fondation Memorial FSCI	75'000.00	75'000.00
Réserves	93'417.35	108'537.95
Fonds – autres	442'984.18	423'435.84
Legs	1'249'834.21	5'414'064.10
Donations pour Dr. G. Guggenheim-Haus	1'500'000.00	1'500'000.00
	3'455'806.72	7'600'621.52
Capital		
Report de l'année précédente	0.00	0.00
Résultat de l'année	0.00	0.00
	3'455'806.72	7'600'621.52
Fonds et dépôts administrés fiduciairement		
- Fonds pour les Juifs de l'ancienne URSS	1'935.58	1'940.64
- Fonds Epelbaum pour la jeunesse	83'500.65	85'678.30
- Fonds Brunschwig	145'788.70	150'618.15
- Dépôts/Titres des protégés	7'798.50	7'884.55
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	14'645.40	7'288.05
	253'668.83	253'409.69
	3'709'475.55	7'854'031.21

Fonds et legs du VSJF y compris Les Berges du Léman au 31 décembre 2002

	Solde au 31.12.2001 CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Solde au 31.12.2002 CHF
Fonds FSCI fiduciaires				
Me Georges Brunschvig	145'788.70	5'100.00	270'55	150'618.15
	145'788.70	5'100.00	270.55	150'618.15
Fonds à but spécifique				
Epelbaum Fonds pour la jeun.	83'500.65	2'808.15	630.50	85'678.30
Pour des Juifs de l'ex URSS	1'935.58	7.78	2.72	1'940.64
Total Fonds fiduciaires	231'224.93	7'915.93	903.77	238'237.09
Fonds VSJF en général				
Bien en déshérence	68'044.04	0.00	0.00	68'044.04
Fonds «R» 117'078.58	3'066.55	2'466.19	117'078.58	
Réfugiés juifs en transit	26'222.15	0.00	0.00	26'222.15
Réfugiés russes	119'418.25	0.00	0.00	119'418.25
Collecte Iran	44'129.50	0.00	0.00	44'129.50
Collecte pour les victimes de la Shoah en Suisse	15'475.86	0.00	0.00	15'475.86
Collecte Fonds Keren	52'615.80	0.00	20'148.70	32'467.10
Total Fonds VSJF	442'984.18	3'066.55	22'614.89	423'435.84
Legs Les Berges du Léman				
Edmée Lang	580'463.00	14'179.20	0.00	594'642.20
Total Legs à but spécifique	580'463.00	14'179.20	0.00	594'642.20

à reporter	1'254'672.11	25'161.68	23'518.66	1'256'315.13
------------	--------------	-----------	-----------	--------------

	Solde au 31.12.2001 CHF	Recettes CHF	Dépenses CHF	Solde au 31.12.2002 CHF
Report	1'254'672.11	25'161.68	23'518.66	1'256'315.13
Legs – VSJF				
En souvenir	32'400.00	0.00	0.00	32'400.00
Fonds Otto Erich Heynau	240'785.05	0.00	0.00	240'785.05
Alice Adelheid Meyer	787'664.40	0.00	0.00	787'664.40
Lilly Sommerfeldt	25'000.00	0.00	0.00	25'000.00
Dr. Ch. Schein	66'105.10	0.00	0.00	66'105.10
Caroline Waeckerlin	4'790.66	0.00	0.00	4'790.66
Liselotte Goldstein hériter	93'089.00	0.00	0.00	93'089.00
Johannes Trust	0.00	36'825.80	0.00	36'825.80
George W. Rose	0.00	4'127'404.09	0.00	4'127'404.09
Legs VSJF – autres	1'249'834.21	4'164'229.89	0.00	5'414'064.10
Legs - Les Berges du Léman				
R. + R. Katz-Bloch	983'510.35	0.00	0.00	983'510.35
Autres legs à but non spécifique	561'340.80	0.00	357'471.85	203'868.95
Georg Shey	180'000.00	0.00	0.00	180'000.00
James Herbert Waring	1'323.89	0.00	0.00	1'323.89
Legs Les Berges du Léman – autres	1'726'175.04	0.00	357'471.85	1'368'703.19
Total Legs – autres	2'976'009.25	4'164'229.89	357'471.85	6'782.29

	4'230'681.36	4'189'391.57	380'990.51	8'039'082.42
--	--------------	--------------	------------	--------------

**Rapport de l'organe de révision
 à l'Assemblée des délégués de
 l'Union Suisse des
 Comités d'Entraide Juive
 Zurich**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de l'Union Suisse des Comités d'Entraide Juive, Zurich, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous sommes que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PriceWaterhouseCoopers AG

R. M. Dossner *L. Lasserberger*
 R. M. Dossner L. Lasserberger

Statistique du VSJF pour 2002

		31.12.2001	31.12.2002	
A.	1. Réfugiés assistés et en charge par pays d'origine			
		Pologne	3 personnes	1 personne
		Roumanie	1 personne	1 personne
		Russie (CEI)	11 personnes	9 personnes
		Autriche	1 personne	1 personne
		Egypte	1 personne	1 personne
		Hongrie	1 personne	1 personne
		18 personnes	14 personnes	
		Requérants d'asile	12 personnes	24 personnes
		Bosnie-Herzégovine (à Berne, Lengnau, Saint-Gall, Zurich)	11 personnes	12 personnes
	23 personnes	36 personnes		
Total		41 personnes	50 personnes	
B.	2. Interrogatoires de requérants d'asile toute l'année	411 personnes	859 personnes	
		3. Organisation et administration		
			Nous employons:	
à plein temps	2 personnes		1 personnes	
à temps partiel	5 personnes	4 personnes		
stagiaire		1 personne		
Total		60 personnes	59 personnes	

Compte rendu des Berges du Léman

Bilan provisoire au 31 décembre 2002

Actif

	31.12.2001 CHF	31.12.2002 CHF
Caisse	1'873.70	10'454.85
La Poste	92'515.87	6'694.34
Banque	297'297.97	228'509.19
Dépôts de pensionnaires fiduciairement administrés	11'945.25	15'215.40
Titres	1'464'785.40	1'477'578.55
Débiteur CEESV	198'530.25	258'901.10
Débiteur Etat de Vaud pour pensions (sash + laprehms)	71'221.70	33'930.95
Débiteurs résidents	225'519.70	584'202.05
Provision pour pertes sur débiteurs	- 21'492.65	- 10'000.00
Débiteurs divers (impôt anticipé 2002 compris)	14'954.05	9'686.30
Stocks	1.00	47'287.75
Actifs transitoires	5'010.30	16'953.15
Dépôt de garantie	1'875.00	1'875.00
Equipements, véhicules	94'000.00	70'500.00
	2'458'037.54	2'751'788.63

2'458'037.54 **2'751'788.63**

Passif

	31.12.2001 CHF	31.12.2002 CHF
Créanciers	0.00	572'534.00
Créanciers divers	73'568.90	82'956.15
Dépôts de pensionnaires fiduciairement administrés	11'945.25	15'215.40
Passifs transitoires	218'385.50	117'900.00
Emprunt FSCI Fondation Memorial	75'000.00	75'000.00
Emprunt UBS	0.00	600'000.00
Provision pour dépréciation titres (20830)	53'801.05	53'801.05
Legs à but spécifique	580'463.00	594'642.20
Legs autres	1'726'175.04	1'368'703.19
Fonds social pensionnaires	53'169.65	53'169.65
Fonds anciens collaborateurs	23'000.00	23'000.00
Réserves pour transformations	1.00	1.00
Perte de l'exercice	- 357'471.85	- 805'134.01
	2'458'037.54	2'751'788.63

2'458'037.54 **2'751'788.63**

Compte d'exploitation provisoire au 31 décembre 2002 **Produits**

	2001 CHF	2002 CHF
Taxes d'hébergement	4'090'890.60	4'533'966.25
Autres prestations aux résidents	1'97'865.32	1'91'007.50
Intérêts créanciers	2'695.33	925.25
Prestations au personnel et à des tiers	38'020.25	43'858.20
Divers et subventions d'exploitation	478.70	74'526.15
Total des produits	4'329'950.20	4'844'283.35

Charges

	2001 CHF	2002 CHF
Salaires du personnel	3'115'927.30	3'439'353.80
Charges sociales	499'984.05	550'119.60
Honoraires pour prestations de tiers	16'714.15	1'075.00
Autres charges de personnel	23'847.10	45'191.60
Matériel médical d'exploitation	35'368.65	11'781.40
Produits alimentaires	346'812.60	352'877.25
Autres charges ménagères	105'298.45	148'458.50
Entretien, réparation des installations, équipements et immeubles	79'279.45	148'240.10
Charges d'investissements non activés	15'085.85	41'451.20
Eau et énergie	104'296.60	97'456.55
Frais bancaires et postaux	5'882.20	4'158.35
Frais de bureau et d'administration	147'594.75	187'902.30
Evacuation des déchets	11'672.15	19'959.85
Autres charges d'exploitation	111'657.95	132'114.80
Total des charges	4'619'421.25	5'180'140.30
Excédent des charges d'exploitation	- 289'471.05	- 335'856.95
Excédent des charges/produits d'investissement mobilier	84'932.55	- 17'251.65
Excédent des charges sur investissement immobilier	- 250'164.45	- 462'961.05
Excédent des produits hors exploitation	97'231.40	10'935.64
Perte de l'exercice	- 357'471.55	- 805'134.01

Fondation Memorial de la Fédération suisse des communautés israélites, Zurich

Comptes annuel 2002

Recettes			Dépenses		
	2001 CHF	2002 CHF		2001 CHF	2002 CHF
Intérêts	568.90	210.75	Paiements statutaires	0.00	6'000.00
Revenus des titres	7'386.00	7'055.25	Frais de banque	946.30	1'846.15
			Perte sur titres non réalisée	14'274.90	14'339.85
			Autres frais	1'014.60	1'150.00
				16'235.80	23'336.00
			Excédent de Recettes/dépenses	- 8'280.90	- 16'070.00
	7'954.90	7'266.00		7'954.90	7'266.00

Bilan* au 31 décembre 2002

Actif			Passif		
	2001 CHF	2002 CHF		2001 CHF	2002 CHF
Avoir en banque:			Comptes transitoires	0.00	5'000.00
Compte courant	26'931.95	6'706.80	Capital de la fondation:		
Avoir impôts anticipés	1'818.25	3'465.40	Solde au 1er janvier	401'867.10	393'586.20
Prêt	150'000.00	150'000.00	Excédent de		
Titres	214'836.00	222'344.00	Recettes/dépenses	- 8'280.90	- 16'070.00
				393'586.20	377'516.20
	393'586.20	382'516.20		393'586.20	382'516.20

*Sous réserve de l'approbation par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne

Secrétariat FSCI

Fédération suisse
des communautés israélites

Gotthardstrasse 65
Case postale 564
8027 Zurich

Tél 01 201 55 83
Fax 01 202 16 72

E-Mail info@swissjews.org
Website www.swissjews.org

Bureaux central du VSJF

Union Suisse des Comités
d'Entraide Juive

Dreikönigstrasse 49
Case postale 550
8027 Zurich

Tél 01 206 30 60
Fax 01 206 30 77

E-Mail vsjf@spectraweb.ch